

Les réponses sont claires. Je regrette de décevoir le chef de l'opposition mais la démission du ministre ne le satisfera certainement pas s'il veut essayer de tout savoir sur cette affaire.

* * *

LES PÊCHES

LE CONFLIT ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT CANADIEN

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, le premier ministre a donné à la Chambre l'assurance que dans les pourparlers de pêche franco-canadiens, la position fédérale serait conforme aux souhaits des pêcheurs et des gouvernements provinciaux de l'est du Canada.

Je poserai ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Peut-il nous expliquer pourquoi la position fédérale, au cours des entretiens qui ont eu lieu en fin de semaine dernière à Paris, n'était pas conforme aux souhaits des pêcheurs et des gouvernements provinciaux de l'est du Canada? Les pêcheurs ne veulent pas voir la morue du Nord en discussion.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je trouve fort étrange qu'un parti politique qui cherche en ce moment à se défilier de l'Accord du lac Meech soutienne à la Chambre des communes la proposition voulant que la conclusion de négociations internationales dans des domaines de compétence fédérale soit soumise à veto provincial. La province de Terre-Neuve et les autres provinces ont eu pleinement voix au chapitre lors de la préparation de ces négociations et au cours des négociations elles-mêmes.

LE RETRAIT DE TERRE-NEUVE DES POURPARLERS

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, le gouvernement de Terre-Neuve a annoncé il y a moins d'une heure qu'il va se retirer des entretiens franco-canadiens parce que le Canada est convenu de mettre à l'ordre du jour des entretiens qui doivent débiter le 6 octobre à Ottawa l'attribution à la France de droits de pêche plus étendus qu'elle n'en a jamais eu jusqu'ici.

Pourquoi le gouvernement canadien revient-il sur un engagement pris par le premier ministre envers les pêcheurs et les gouvernements de l'est du Canada? Nous savons ce qu'il y a au menu pour la France le 6 octobre: morue au «gratis».

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, l'allégation du député est fautive. Le premier ministre Peckford avait demandé à avoir voix au chapitre dans les négociations. Nous la lui avons accordée. Il avait demandé à faire partie de la délégation. Ses représentants ont fait partie de la délégation. Le premier ministre de Terre-Neuve et du Labrador a décidé de retirer son négociateur de la délégation canadienne.

Questions orales

Des voix: Pourquoi?

M. Clark (Yellowhead): C'est ce qu'il a décidé. Nous le regrettons.

Il y a deux choses que nous tenons à bien faire comprendre. Primo, nous serions heureux de voir revenir le représentant de Terre-Neuve à la délégation canadienne qui s'occupe de cette très importante négociation. Secundo, les négociations que nous poursuivons avec la France pour résoudre une question qui était restée sans solution par la faute des gouvernements libéraux antérieurs se poursuivent avec l'idée de favoriser, de protéger et de promouvoir les intérêts des pêcheurs et du secteur de la pêche du Canada de l'Atlantique, Terre-Neuve comprise.

* * *

LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

LES SYNDICATS—LES PROPOS DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'EXAMEN

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. M. Ronald Atkey, président du Comité d'examen des activités de renseignement, a dit que dès qu'il a été informé des rapports existant entre M. Marc Boivin et nos services de sécurité, le comité d'examen a entrepris une enquête qui s'est étendue depuis à certains syndicats dans notre pays. Mardi, à la Chambre, le ministre a déclaré catégoriquement que les services de sécurité ne s'attaquaient pas aux syndicats.

Compte tenu des remarques de M. Atkey, le ministre maintient-il ce qu'il a déclaré à la Chambre mardi? Dans l'affirmative, sur quoi porte l'enquête de M. Atkey?

● (1430)

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, l'article dont parle le député n'est pas nouveau. Il n'apporte rien de plus à ce qu'a déclaré M. Atkey lors d'une conférence de presse à la suite du dépôt de son rapport annuel, en juin dernier. J'ai déjà pris des mesures à ce sujet car dès que j'ai été informé des activités de M. Boivin, j'ai demandé à l'inspecteur général de mener une enquête sur cette affaire. Cela fait partie également du mandat du comité d'examen Osbaldeston.

Ce que j'ai dit au sujet du ciblage des syndicats, et je le répète, c'est qu'en vertu de la loi actuelle, le SCRS ne peut pas s'attaquer à un syndicat parce qu'il est un syndicat. Cela dépasse la portée de son mandat et il ne le fera pas.

M. Broadbent: Ce n'est pas parce qu'il s'agit d'un syndicat que le SCRS a fait une enquête, mais il s'agit d'un organisme libre et les Canadiens sont convaincus que les organismes démocratiques non violents de notre pays doivent être libres et à l'abri de toute infiltration de la part des services de sécurité.